
Demande de permis de construire

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, je soussigné(e)

_____ (nom, prénom)

demeurant à _____ :

(n°, rue)

_____ (code postal, localité)

Tél. privé : _____

GSM : _____

Tél. bureau : _____

E-mail : _____

Matricule : _____

ai l'honneur de solliciter une autorisation pour :

- construire une maison unifamiliale
- construire une maison jumelée
- construire une maison bi-familiale
- construire une maison à appartements _____ unités
- construire un bâtiment de commerce et d'habitation _____ unités d'habitation _____ unités de commerce
- construire un garage
- construire une remise
- construire une étable
- construire un mur de clôture
- faire des transformations dans l'immeuble
- d'aménager un chemin d'accès
- ériger un échafaudage pour : renouvellement de la façade renouvellement de la toiture
- installation d'une marquise / store
- installation d'une enseigne (lumineuse ou non)
- autres : _____

Situation de l'objet : _____

(n°, rue)

_____ (code postal, localité)

Volume : _____ m³ surface habitable : _____ m²

Surface du terrain : _____ ares surface construction brute : _____ m²

Face du terrain : _____ m

Nombre de logements :

Rez-de-chaussée _____ unités à _____ m²

Etage 1 _____ unités à _____ m²

Etage 2 _____ unités à _____ m²

Etage 3 _____ unités à _____ m²

Etage 4 _____ unités à _____ m²

Combles _____ unités à _____ m²

Nombre de commerces :

Rez-de-chaussée _____ unités à _____ m²

Autre affectation : _____

Nombre d'emplacements : Intérieur _____ extérieur _____

Adresses utiles :

Administration des Ponts & Chaussées

103, rue de Peppange
L-3271 Bettembourg
Tél. : 28462400
Fax : 52 15 94

Administration du Cadastre

54, Avenue Gaston Diederich
L-1420 Luxembourg/Merl
Tél. : 247 54 400
Fax : 247 93 976
www.geoportail.lu

Dans l'espoir que la présente demande trouve votre accueil favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Date : _____

Signature du Demandeur : _____

Pièces à fournir pour une demande d'autorisation de bâtir (en double exemplaire) :

- Plan de situation à l'échelle cadastrale, avec indication de l'immeuble concerné (extrait du plan cadastral récent)
- Plan de situation à l'échelle 1/500 avec indication :
 - des limites de propriété
 - du nom du propriétaire
 - des propriétaires des fonds voisins
 - des marges de reculement par rapport aux limites de propriété
 - de l'implantation exacte des surfaces bâties
- Plan à l'échelle 1/250 avec indication des aménagements extérieurs tels que :
 - les voies d'accès
 - les terrasses
 - toute autre dépendance ou aménagement éventuel (abri de jardin)
 - le domaine public avec trottoirs, chaussée, bande de stationnement et bacs à verdure
 - Le domaine public est à représenter tel qu'il se présente sur place
 - les murs et clôtures (avec indication de leur hauteur hors terre)
 - les haies
 - etc.
- Mesurage de la parcelle à l'échelle 1/500 dressé par un géomètre officiel
- Mesurage dressé par un géomètre officiel - format digital
- Plan de tous les niveaux à l'échelle 1/50 ou 1/100, avec indication du compartimentage
- Plan de la cave à l'échelle 1/50 ou 1/100
- Plan du comble à l'échelle 1/50 ou 1/100, avec indication :
 - de la forme du toit
 - des installations de ventilation
 - des foyers
 - des cheminées

-
- Plan des vues en élévation de toutes les façades avec indication :
 - des pentes des voies publiques
 - des constructions voisines attenantes

 - Un plan **et** une coupe des réseaux à l'échelle 1/50 ou 1/100 avec indication :
 - du système d'évacuation des eaux usées
 - du système d'évacuation des eaux pluviales
 - du système d'évacuation du drainage
 - les réseaux de gaz, d'électricité et de P&T

Ces plans devront contenir toutes les profondeurs et cotes nécessaires au repérage des conduites, canalisations et regards dans le domaine privé et public :

- Coupes longitudinales et transversales avec indication :
 - de la hauteur libre des niveaux
 - du niveau du plancher du rez-de-chaussée par rapport à l'axe de la voie desservante
 - de la topographie existante du terrain,
 - des modifications à apporter à la topographie

Divers :

- Indication :
 - en couleur **rouge** (nouvelles parties de construction)
 - en couleur **jaune** (parties de construction à démolir)
- Photos de la situation existante
- plans et photos sous forme digitale
- Certificat établi par l'O.A.I.
- Calcul de la performance énergétique et certificat de performance énergétique
- Calcul relatif à la nature et à la résistance du sol
- Permission de voirie de l'Administration des Ponts et Chaussées
- Autorisation de la gestion de l'eau
- Avis CGDIS
- Avis de l'Administration des Sites & Monuments Nationaux
- Certificat de conformité en accessibilité (et/ou dérogation par le Ministre de la Famille)